

TEMOIGNAGES DE MINISTRES ET PERSONNALITES

Point d'incidence sur le cours du procès

Avec le passage à la barre avant-hier de Aboudjerra Soltani et Abdelmadjid Sidi Saïd, le tribunal criminel de Blida aura épilogué l'audition des personnalités citées à témoigner dans le procès El-Khalifa Bank. Des personnalités qui, en définitive, n'auront rien consenti de particulièrement fracassant, hormis, peut-être, le patron de l'UGTA qui, lui, contre toute attente, s'est fendu d'un «j'assume».

Sofiane Aït Iflis - Alger (Le Soir) - Cependant, il se trouve que même avec un

plaisance paraphé un pro-
ces-verbal non réglementaire couvrant le transfert de l'argent des caisses de Sécurité sociale à El-Khalifa Bank, le procès, toujours en cours de jugement à Blida, a poursuivi d'évoluer sur une linéarité troublante.

Il est vrai que, comme d'aucuns l'attestent avec de plus en plus de conviction, l'arrêt de renvoi a cerné les contours de son évolution, en opérant un balisage renforcé à la base, mais cela explique mal ce

peu de cas fait de témoignages qui, pour certains, ont consigné des faits probants et, pour d'autres, ont invité à approfondir l'enquête.

Pourtant, il en a été des dépositions qui auraient assurément aidé à l'éclatement de la vérité, si le tribunal avait poussé l'interrogation plus en profondeur.

Car l'opinion, qui suit avec intérêt le procès Khalifa, a toujours peine à croire qu'un scandale aussi grand que celui jugé pré-

sentement à Blida soit la conséquence de simples inadvertances.

Ceci même si, après plus d'un mois de plaidoires, elle se résigne de plus en plus à l'idée que le procès ne fera pas éclater des vérités insoupçonnées. Notamment maintenant que sont entendus ministres et personnalités.

Car, s'il y a une évidence à laquelle l'opinion ne pouvait que s'éveiller, c'est cette attitude du tribunal à ne pas s'appesantir outre

mesure sur des affirmations pourtant d'importance capitale.

A l'instar de celle commise par Sidi Saïd qui reconnaît avoir signé a posteriori un procès-verbal d'une réunion d'un conseil d'administration qui, en réalité, n'a pas été tenue.

Et à cette allure, le procès risque fort bien de s'achever avec autant d'énigmes qu'il en a charrié depuis son entame.

S. A. I.

EQUIPEMENT PEDAGOGIQUE ET DE RECHERCHE

Phywe Algérie présente ses derniers produits



La filiale algérienne de l'équipementier allemand Phywe System GmbH expose depuis hier au Grand Hôtel Mercure à Alger ses tout derniers équipements pédagogiques et de recherche dans le domaine technique et scientifique.

Cette exposition vise, selon Ahmed Zemouri, directeur de Phywe Maghreb Algérie, filiale algérienne de l'équipementier allemand, à présenter «à nos clients les derniers nés de matériel pédagogique et scientifique de fabrication allemande destiné aux laboratoires de recherche et aux établissements industriels et d'enseignement secondaire, technique et supérieur».

Présent en Algérie depuis 1973, l'équipementier allemand consolide sa présence grâce à la création en 1998 de sa filiale algérienne Phywe Maghreb Algérie. Celle-ci détient un portefeuille client important et compte à son actif la fourniture en matériel pédagogique et de recherche de bon nombre administrations.

On citera notamment le ministère de la Défense nationale et celui des P et T, les universités et écoles professionnelles à l'image de l'Université de Bab-Ezzouar ainsi que les laboratoires de recherche de nombreuses sociétés publiques et privées dont Sonatrach et Sonelgaz. Pour étoffer son service après-vente et répondre aux besoins de ses clients en maintenance, Phywe Algérie a créé dernièrement un service de maintenance dirigé par des ingénieurs algériens formés à la réparation et à l'entretien des équipements Phywe. La filiale algérienne emploie une trentaine d'ingénieurs et de docteurs d'Etat.

En terme de parts de marché, Ahmed Zemouri est optimiste. «Nous détenons 25 à 30% de parts de marché en matériel scientifique et technique et notre chiffre d'affaires dépasse largement les 200 millions de dinars», soutient-il. Le représentant de Phywe relèvera également «les efforts des pouvoirs publics qui consacrent des budgets conséquents dans l'achat d'équipements techniques et pédagogiques pour les universités et les écoles de formation professionnelle». Notons que l'exposition se poursuivra jusqu'à demain mardi.

Lotfi M.

AU LENDEMAIN DU TEMOIGNAGE-AVEU DE SIDI SAÏD

Pas de commentaire à l'UGTA

Le silence et le calme qui ont régné hier au siège de la Centrale syndicale étaient si assourdissants, qu'ils auguraient d'une explosion. Aucun commentaire n'a été fait au lendemain de la comparution de Abdelmadjid Sidi Saïd pour témoigner dans l'affaire Khalifa.

Les syndicalistes, ont-ils opté pour le silence ou pour l'absence de bruit ? Apparemment, ils craignent une prise de position par rapport à cette question qui préoccupe l'ensemble des Algériens.

Ilhem B. Tir - Alger (Le Soir)- Le témoignage accablant du patron de l'UGTA n'a pas pesé sur le déroulement des activités au sein de la Centrale syndicale. Du moins, c'est ce qu'il a été constaté hier au siège. Le calme et la sérénité semblaient caractériser cette longue journée où les collaborateurs de Abdelmadjid Sidi Saïd n'arrêtaient pas de répliquer «il n'y a aucun commentaire à faire». L'heure n'était pas propice pour intervenir ou commenter quoique ce soit. Est-ce par sagesse ou par prudence ? Même des détracteurs du patron de l'UGTA avaient opté pour le silence. C'est le cas du numéro deux et principal rival de Abdelmadjid Sidi Saïd, Salah Djenouhat.

Des réunions à longueur de journée ont

été programmées mais cela n'empêchait pas le grand patron de répondre entre deux séances aux coups de fil affirmant que ce qu'il avait à dire, il l'a dit et qu'il n'y avait rien d'autre à ajouter à propos de cette affaire. La révélation à propos de la vente du local qui abritait le journal de la Centrale syndicale *Révolution et travail* à Khalifa sans acte de vente suscitait la curiosité de plus d'un ; mais malgré cela, le chargé de la communication

au niveau de l'UGTA, Aït Ali Rachid, s'obstinait à répondre que c'est une affaire ordinaire qui concerne le syndicat !

La Centrale syndicale donnait l'impression d'ignorer toute la propagande autour du témoignage de Sidi Saïd et se consacrait exclusivement au programme tracé pour la préparation du renouvellement de toutes les fédérations nationales et les unions de wilaya avant la fin juin 2007 pour pouvoir ensuite

aller vers les assises nationales du 11^e congrès qui se tiendra finalement à la fin 2007.

Le report de ce rendez-vous témoigne du malaise qui couve actuellement au sein de l'organisation syndicale.

La lutte de leadership opposant notamment le chargé de l'organique, Salah Djenouhat, et l'actuel SG (en poste depuis dix ans) serait à l'origine du retard dans la préparation de cette échéance statutaire de la Centrale syndicale et les observateurs parient sur la position renforcée de Salah Djenouhat à la faveur de l'affaire Khalifa.

Abdelmadjid Sidi Saïd ne s'est-il pas discrédité en reconnaissant son tort ? En tout cas, les membres de la CEN-UGTA prendront leur temps avant de prendre une décision. L'UGTA a opté pour le wait and see.

I. T.



SIDI-BEL-ABBES

Les résidents du CHU en grève pour une semaine

Les médecins résidents du CHU Hassani-Abdelkader de Sidi-Bel-Abbès ont entamé dans la journée de dimanche dernier, une grève qui s'étalera sur une semaine à compter de cette date et ceci, dans le but de faire aboutir leurs revendications retenues lors de la réunion qui s'est tenue le 6 février dernier par le comité des médecins résidents. Ces derniers ont, au cours de cette réunion,

débatu de leurs problèmes, se sont concertés avant d'établir une plateforme de revendications, qui dans le cas où aucun écho n'est donné à leurs doléances avant le samedi 10 février, ils recourront à un mouvement de grève à partir du 11 février.

Les revendications et contestations énumérées sur le préavis de grève dont une copie a été adressée à MM. le wali, la DSP, la direction

générale et la DAPM, sont l'irrégularité flagrante du mode de paiement, le retard des paiements de salaire des résidents de la première année (4 mois), les autres médecins résidents (20 jours), le retard des paiements des gardes (5 mois), et l'augmentation bloquée des salaires.

La grève entamée s'est faite dans le calme avec un suivi important.

A. M.